



## Licenciement économique fort probable

Par **Lexia**, le **05/06/2013** à **17:04**

bonjour,

je dois m'attendre à un licenciement économique.

j'ai 56 ans et 33 ans d'ancienneté dans la société.

quels sont mes droits de chômage? combien d'année et à quel taux?

est-ce que les trimestres seront-ils comptabilisés pendant le chômage ?

merci d'avance,  
Lexia

Par **P.M.**, le **05/06/2013** à **17:51**

Bonjour

Vous pourriez déjà opter pour le [CSP](#)...

Pour les autres questions concernant l'indemnisation chômage, je vous propose : [ce dossier](#)...

Pendant les période d'indemnisation par Pôle Emploi, vous validez des trimestre à la retraite de base (à ne pas confondre avec ceux cotisés) et cotisez à un taux moindre au(x) régime(s) complémentaire(s)...